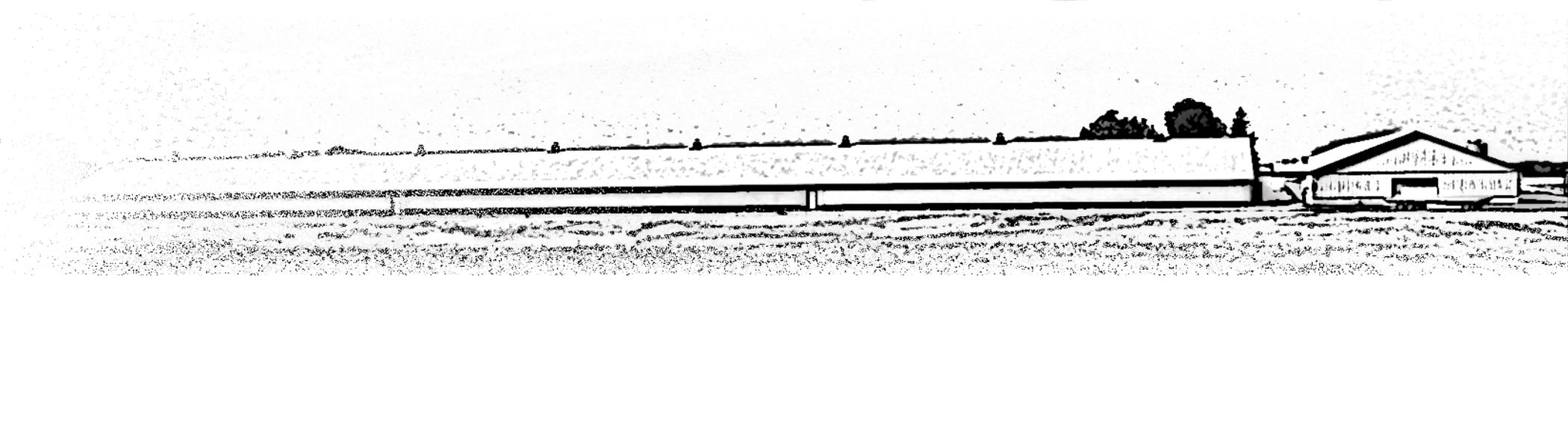




LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA

# Rapport annuel 2012



Le trente-neuvième rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour être présenté au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et à l'assemblée annuelle des membres des ÉDC.



7145, avenue West Credit  
bâtiment 1, suite 202  
Mississauga (Ontario) L5N 6J7  
Téléphone : (905) 812-3140 | Télécopie : (905) 812-9326  
Courriel : [admin@tfc-edc.ca](mailto:admin@tfc-edc.ca)  
Sites Web : [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca)  
[www.programmesalafermeedc.ca](http://www.programmesalafermeedc.ca)  
Facebook : [www.facebook.com/TastyTurkey](http://www.facebook.com/TastyTurkey)  
Twitter : [www.twitter.com/TastyTurkey](http://www.twitter.com/TastyTurkey)  
Pinterest : [www.pinterest.com/TastyTurkey](http://www.pinterest.com/TastyTurkey)

# Table des matières



Message du président des ÉDC	3
Comité exécutif et Conseil d'administration des ÉDC	4
Message du directeur exécutif des ÉDC	5
Personnel des ÉDC	6
Comités, nominations, affiliations et adhésions	7
Planification des activités	9
Gouvernance	10
Relations avec les consommateurs	11
Communications de l'Office	12
Opérations	14
États financiers	16
Chaîne de valeur	28
Sciences et recherche	31

## Message du président des ÉDC



Au cours de mes six années à la présidence des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), mes douze années au sein du Conseil d'administration des ÉDC et du travail à la ferme que je fais depuis toujours, j'ai été frappé à maintes reprises de la chance que nous avons d'élever des dindons dans ce pays. Alors qu'un peu partout dans le monde, on parlait de récession et on constatait l'échec des marchés déréglementés, le système de gestion de l'offre a été le fondement qui nous a permis de suivre le rythme de l'évolution constante du marché canadien et de passer au travers de nombreuses tempêtes sans avoir à dépendre de l'aide gouvernementale sous forme de subventions.

La stabilité offerte par ce système nous permet de réinvestir dans nos exploitations et dans l'industrie sous forme de recherche, d'innovation, de salubrité des aliments et de normes exigeantes de soin des oiseaux – et nous donnons des précisions sur ce travail dans le présent rapport. Ainsi, les consommateurs disposent d'un large éventail de produits de dindon à un prix raisonnable, et les revenus de l'élevage proviennent du marché.

Nos éleveurs contribuent grandement à l'économie de leur localité respectives et à l'économie canadienne dans son ensemble. Selon une étude récente d'Informetrica Ltd., la valeur totale de la production canadienne de dindon, à la ferme, a été en 2011 de 353,4 millions de dollars. La même année, les éleveurs de dindon et les transformateurs primaires du Canada ont apporté plus de 1,1 milliard de dollars au PIB canadien et plus de 230 milliards de dollars de recettes fiscales au gouvernement fédéral et aux administrations municipales. Plus de 9 600 emplois canadiens sont directement ou indirectement liés à notre secteur.

Ces dernières années, diverses négociations commerciales, notamment avec l'Union européenne et le Partenariat transpacifique, ont attiré l'attention sur la gestion de l'offre qui a fait l'objet d'un examen minutieux et a obligé notre industrie à aborder et rectifier les suppositions, allégations et méprises courantes.

Nombreux sont ceux qui savent que la gestion de l'offre ne fait pas gonfler le prix des aliments, par exemple, et qu'elle garantit aux éleveurs que nous sommes un juste prix pour leur produit, alors que les prix des épicerie et des restaurants sont fixés au niveau du secteur du détail. C'est ce qui explique les grandes variations du prix d'un même produit d'une région à l'autre et d'un magasin à l'autre tout au long de l'année.

Ce que l'on sait cependant moins, c'est que si on fait la moyenne, sur une certaine période, du prix de détail du dindon entier au Canada et aux É.-U., il est assez semblable depuis 2001, et les prix canadiens ont en fait été inférieurs, en moyenne, aux prix américains au cours de six des onze dernières années. Ces prix de détail dépendent beaucoup moins de l'industrie et du cadre politique des deux pays que, il faut le répéter, des stratégies du secteur du détail.

Si on pousse plus loin le raisonnement, l'impression que les consommateurs canadiens paieraient moins cher leurs produits laitiers, leurs volailles et leurs œufs si on supprimait la gestion de l'offre est tout simplement sans fondement. Dans bon nombre de pays où les industries ont été déréglementées, par exemple, les revenus des producteurs agricoles ont chuté et les prix à la consommation n'ont pas suivi le même chemin.

Le Canada est une nation commerçante et pourrait avoir beaucoup à gagner des accords commerciaux internationaux, mais il a aussi énormément à offrir. Très riche en ressources naturelles, politiquement stable et économiquement viable, le Canada est en bonne position pour négocier et a prouvé dans le passé qu'il peut garder intacte la gestion de l'offre et faire que les secteurs contingentés ne souffrent pas des négociations.

Depuis 1974, les gouvernements fédéral et provinciaux ont constamment soutenu la commercialisation selon la gestion de l'offre dans le secteur du dindon, non sans raison : j'estime que nous avons suivi l'évolution du marché et, ensemble, nous avons réagi comme il se devait.

La collaboration a été une grande force de notre système et de notre industrie. Les ÉDC s'engagent à poursuivre dans cette voie pour nous garantir un avenir prometteur, pour que notre système de commercialisation reste approprié pour le marché canadien et pour que notre produit gagne une plus grande place auprès des consommateurs canadiens.

Il nous faudra travailler tous ensemble, de la ferme à la salle de réunion, afin que cela se réalise.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mark Davies', enclosed within a large, stylized oval shape.

**Mark Davies**



# Comité exécutif et Conseil d'administration des ÉDC

## Comité exécutif



**Mark Davies**  
président | Nouvelle-Écosse



**Bill Mailloux**  
vice-président | Ontario



**Wayne Goodsmann**  
membre exécutif |  
Saskatchewan

## Conseil d'administration



**Shawn Heppell**  
Colombie-Britannique



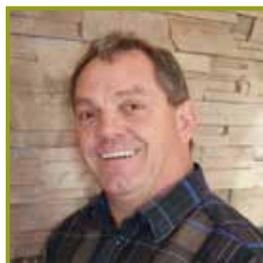
**Laurent Mercier fils**  
Québec



**Michel Pépin**  
Conseil canadien des  
transformateurs d'oeufs  
et de volailles



**Roelof Meijer**  
Alberta



**Bertin Cyr**  
Nouveau-Brunswick



**Paul Borg**  
Association canadienne des  
surtransformateurs de volaille



**Wayne Kroeker**  
Manitoba



**Doug Hart**  
Conseil canadien des  
transformateurs d'oeufs  
et de volailles

## Administrateurs suppléants

**Colombie-Britannique** Les Burm

**Alberta** Garry Olson

**Saskatchewan** Jelmer Wiersma

**Manitoba** Rachelle Brown

**Ontario** Tyson Schlegel

**Québec** Calvin McBain

**Nouveau-Brunswick** Larry Slipp

**Nouvelle-Écosse** David Young  
Lori Ansems

**Conseil canadien des  
transformateurs d'oeufs  
et de volailles** Wayne Urbonas  
Jamie Falcao

**Association canadienne  
des surtransformateurs  
de volaille** Gary Martin

## Message du directeur exécutif des ÉDC



Nous donnons dans ce rapport les principales activités et opérations réalisées par les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) au cours de l'année 2012, sur les instructions du Conseil d'administration et selon les principaux éléments du Plan des activités de l'Office.

Voici les éléments marquants de l'année :

- lancement de la Stratégie de recherche des ÉDC et atelier de juin organisé par l'Office (avec l'aide financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada), qui a permis de rassembler les chercheurs de tout le pays, les responsables gouvernementaux et les membres du Comité de la recherche des ÉDC;
- poursuite du développement des relations de l'Office avec les consommateurs grâce à une présence accrue des ÉDC dans les médias sociaux et l'investissement de l'Office, qui constitue un précédent, dans la conception et la production d'outils pour améliorer encore les relations avec les consommateurs;
- poursuite de la croissance de la production pour le segment de la surtransformation sur le marché concurrentiel des protéines carnées;
- maintien de stocks de dindon relativement bien équilibrés à la suite de la tendance apparue en 2011;
- progrès durable du développement et de la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC;
- augmentation du nombre des ressources mises à la disposition des éleveurs de dindon avec la conception de nouvelles fiches d'information et de Fiches de recherche pour le site Web des producteurs.

Si on se tourne vers 2013, les ÉDC devront s'occuper des éléments importants suivants :

- approfondir et élargir notre lien avec les consommateurs pour que la viande de dindon soit encore plus présente dans leur esprit;
- remédier au retard apparent de croissance du marché des oiseaux entiers (frais et congelés), qui représente une proposition de valeur intéressante pour les consommateurs;
- continuer à peaufiner le processus d'établissement des allocations en tablant sur la solidité de l'approche actuelle et le compléter en collaboration avec nos partenaires de l'industrie;
- tirer profit de l'atelier sur la recherche afin d'élargir la portée de la recherche propre au dindon;
- s'assurer de contrer de façon exhaustive, franche et constructive le discours public grandissant sur la gestion de l'offre.

Le bilan des ÉDC reste très solide comme le montre l'état des résultats inclus dans lequel sont précisées les dépenses comprimées attribuables au lien direct entre le budget et les priorités du Plan des activités de l'Office. L'équilibre entre les ressources et des stratégies et objectifs tangibles permet une gestion financière efficace tandis qu'on ne cesse d'exiger davantage des ressources aux ÉDC comme ailleurs.

Le mandat de l'Office vient de l'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, qui stipule qu'un office a pour mission "de promouvoir la production et la

commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité (tout en veillant) aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs". Autrement dit, les ÉDC ont un rôle à jouer pour la création d'une plate-forme où chaque entreprise, à partir de la ferme et tout le long de la chaîne de valeur, pourra continuer à améliorer son propre avantage concurrentiel sur le marché intérieur. Ce faisant, nous consolidons le marché canadien du dindon et positionnons notre industrie pour qu'elle puisse répondre aux exigences et aux attentes des consommateurs grâce à l'innovation et à l'excellence dans la production du dindon.

La prochaine décennie apportera des défis, mais aussi des occasions à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne dont fait partie le secteur du dindon. Mes collègues et moi continuons à nous concentrer sur notre travail, avec le Conseil d'administration, les organisations membres et les autres partenaires, pour favoriser la croissance et le développement de l'industrie dans le respect du mandat législatif, en réalisant la mission, la vision et le plan des activités des ÉDC.

En vous présentant ce rapport, nous vous invitons à nous adresser vos questions, commentaires et idées sur le travail qui y est décrit et vous souhaitons bonne chance pour 2013.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le directeur exécutif,

Phil Boyd



## Personnel des ÉDC



### GOUVERNANCE

**Phil Boyd**  
directeur exécutif

**Janice Height**  
directrice – Services des ÉDC

### RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

**Allyson Marcolini**  
chef - Relations avec les consommateurs

### COMMUNICATIONS DE L'OFFICE

**Robin Redstone**  
chef – Communications des ÉDC

### OPÉRATIONS

**Mabel Seto**  
administratrice des finances

**Lorna Morris**  
administratrice des services à la direction

**Cathy Lane**  
administratrice des services des ÉDC

### CHAÎNE DE VALEUR

**Sateesh Ramkissoosingh**  
directeur – Politiques et commerce

**John Sheldon**  
directeur – Information sur les marchés

**Elise Mereweather**  
administratrice – Politiques et données

### SCIENCES ET RECHERCHE

**Colleen McElwain**  
directrice adjointe - Affaires techniques,  
Sciences et réglementation, vérificatrice  
du bien-être de la volaille certifiée PAACO

**Malenka Georgiou**  
directrice adjointe - Affaires techniques,  
Programmes à la ferme, vérificatrice  
du bien-être de la volaille certifiée PAACO

**Graham Duggan**  
adjoint pour les programmes à la ferme  
(poste sous contrat pour 2012)

---

**Charles Akande**  
Représentation des producteurs canadiens  
de lait, de volaille et d'oeufs à l'OMC  
Genève, Suisse

# Comités, nominations, affiliations et adhésions



## COMITÉS

### Exécutif\*

Mark Davies, président  
Bill Mailloux, vice-président  
Wayne Goodsman, membre exécutif

### Candidatures\*

Doug Hart, président  
Bertin Cyr  
Bill Mailloux

### Vérification et finances\*

Mark Davies, président  
Bertin Cyr  
Shawn Heppell

### Gérants\*

Michel Benoît, BC  
Cara Dary, AB  
Rose Olsen, SK  
Helga Wheddon, MB  
Janet Schlitt, ON  
Pierre Fréchette, QC  
Louis Martin, NB  
Sonya Lorette, NS

### Recherche\*

Rachelle Brown, présidente  
Doug Hart  
Roelof Meijer  
David Young

### Programmes à la ferme\*

Wayne Goodsman, président  
Vic Redekop, BC  
Joni Rynsburger-Rathwell, SK  
Brent Royce, ON  
Guy Jutras, QC  
Lori Ansems, NS  
Erica Charlton, CCTOV

### Politiques d'approvisionnement\*

Mark Davies, président  
Tyson Schlegel, producteur - Est  
Calvin McBain, producteur - Est  
Shawn Heppell, producteur - Ouest  
Wayne Kroeker, producteur - Ouest  
John Flaherty, transformateur  
Gary Martin, surtransformateur

### Comité d'expansion du marché de dindon\*

Mark Davies, président  
Cameron Lavalée, producteur - Est  
Dion Wiebe, producteur - Ouest  
Wendy Harris, transformateur - Est  
Jason Wortzman, Chef/transformatrice - Ouest  
Annie Langlois, diététiste agréée  
Alison George, spécialiste canadienne de l'alimentation  
Rory Bates, représentant des détaillants

### Comité consultatif sur le marché du dindon\*

Bill Mailloux, président  
Jamie Falcao, CCTOV - Centre  
Michel Pépin, CCTOV - Est  
Doug Hart, CCTOV - Ouest  
Gary Martin, ACSV  
Shawn Heppell, producteur - Ouest  
Ingrid DeVisser, productrice - Est  
Association canadienne des restaurateurs  
et des services alimentaires  
John Groenewegen, analyste indépendant  
Conseil canadien du commerce de détail

## NOMINATIONS EXTERNES

### Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

Wayne Kroeker, administrateur  
Mark Davies, suppléant



#### **Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA)**

Nomination à venir

#### **Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)**

Lori Ansems  
Bill Mailloux

#### **Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)**

Roelof Meijer

#### **AFFILIATIONS**

##### **Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon\***

Mark Davies, président, NS  
Shawn Heppell, BC  
Roelof Meijer, AB  
Wayne Goodsman, SK  
Wayne Kroeker, MB  
Bill Mailloux, ON  
Laurent Mercier fils, QC  
Bertin Cyr, NB  
David Young, suppléant, NS

*\*Ressource - Personnel des ÉDC*

#### **ADHÉSIONS**

Alberta Farm Animal Council  
Association canadienne des restaurateurs et  
des services alimentaires  
Canadian Agricultural Hall of Fame  
(Temple de la renommée agricole)  
Coalition canadienne filière alimentaire pour  
la salubrité des aliments  
Coalition canadienne pour la santé des animaux  
Conseil national sur le bien-être et la santé des  
animaux d'élevage  
Conseil de recherches avicoles du Canada  
Conseil des 4-H du Canada  
Farm & Food Care Ontario  
Farm Animal Council of Saskatchewan  
Fédération canadienne de l'agriculture  
George Morris Centre  
Partenariat canadien pour la salubrité des aliments  
Poultry Industry Council  
World's Poultry Science Association - Canada Branch

#### **MEMBRES ASSOCIÉS**

Association canadienne des surtransformateurs  
de volaille  
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et  
de volailles  
National Turkey Federation (É.-U.)





## Planification des activités

Le Conseil d'administration examine et actualise chaque année le Plan des activités des ÉDC afin de fixer les priorités à court et long terme de l'Office. En alignant des stratégies et des buts concrets sur les priorités, l'opération de planification permet de concevoir des plans de travail et d'attribuer des ressources visant à établir un lien entre la performance et les instructions fournies par le conseil.

En 2012, les administrateurs des ÉDC ont décidé que les points stratégiques (PS) seraient les six domaines principaux sur lesquels l'Office allait concentrer ses buts, activités, tactiques et planification opérationnelle, et ils servent de cadre structurel à ce rapport.

- 1) Gouvernance
- 2) Relations avec les consommateurs
- 3) Communications de l'Office
- 4) Opérations
- 5) Chaîne de valeur
- 6) Sciences et recherche

## Vision, mission et valeurs

### Vision

Que les consommateurs trouvent facilement et en permanence au Canada du dindon canadien sous la forme qu'ils souhaitent.

### Mission

La mission des ÉDC est de développer et renforcer le marché canadien du dindon grâce à un système efficace de gestion de l'offre qui favorise la croissance et la rentabilité pour les agents économiques.

### Valeurs

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'art. 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, croient dans :

- 1) un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et de la rentabilité pour les investisseurs du secteur.
- 2) La possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien.
- 3) la satisfaction des attentes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité à un prix raisonnable.
- 4) une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.



## Gouvernance

***La gouvernance couvre la responsabilité, l'imputabilité et les relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Office.***

### **Responsabilité sociale de l'Office**

Les Éleveurs de dindon du Canada accordent une grande importance à leur contribution au mieux-être des localités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

2012 a été la quatrième année de partenariat des ÉDC avec Banques alimentaires Canada dans le cadre duquel l'Office a fait un nouveau don de 50,000 \$ aux banques rurales d'aliments des dix provinces et des trois territoires. Avec les dons supplémentaires des Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick, des Manitoba Turkey Producers et des Turkey Farmers of Ontario, la somme remise s'est montée à 62,000 \$. Si on ajoute les activités de tous les offices membres et des associés en cours d'année, le secteur du dindon contribue concrètement à améliorer la vie de milliers de Canadiens.

En mai, l'Office a aussi commandité le 'Petit déjeuner sur la Colline' de Banques alimentaires Canada, événement qui marquait la toute première Semaine de sensibilisation à la faim de cette organisation. Le 9 mai, du lever au coucher du soleil, plus de 140 parlementaires fédéraux avec leurs collaborateurs ont jeûné pour faire l'expérience, ne serait-ce qu'une journée, de ce que vivent couramment des centaines de milliers de Canadiens. Le 10 mai, les participants se sont retrouvés pour parler de leur expérience au restaurant du Parlement; les ÉDC ont commandité cet événement qui visait à remercier les participants ainsi que les employés et les volontaires de Banques alimentaires Canada pour leur engagement constant à aider une clientèle qui ne cesse de se multiplier.

Les Éleveurs de dindon du Canada ont également soutenu le ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz, dans sa campagne "Movember" de novembre 2012 qui a permis de recueillir plus de 36 000 \$ en faveur de la recherche sur le cancer de la prostate et de la sensibilisation aux problèmes de santé mentale des hommes.

### **Procédure de règlement des différends (PRD)**

Dans le cadre de son engagement à maximiser l'efficacité grâce à l'application de pratiques disciplinaires, le Conseil d'administration des ÉDC a adopté une autre Procédure de règlement des différends (PRD) en novembre 2012.

Le recours à une PRD est conforme aux lignes directrices du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) pour le traitement des plaintes qui offrent aux offices membres une option interne pour traiter et régler les différends, de façon rapide et avec une économie de moyens, grâce à un mécanisme indépendant. La PRD est une médiation qui repose sur les règles de l'institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC), Inc.

# Relations avec les consommateurs



*Les relations avec les consommateurs, qui s'intègrent officiellement dans une stratégie plus générale de communication, ont été identifiées par le Conseil d'administration des ÉDC comme une priorité distincte pour l'Office. Ce changement permet une plus grande précision pour la planification opérationnelle et les budgets, et donnera lieu à des relations plus solides et interactives avec les consommateurs.*

## Comité d'expansion du marché du dindon

Le Comité d'expansion du marché du dindon (CEMD) des ÉDC, qui a commencé son travail en 2012, a pour mandat d'encourager et d'augmenter la consommation de morceaux et de produits de dindon; de se renseigner sur les vœux des consommateurs; de faire connaître aux consommateurs les avantages de la consommation de dindon et sa facilité de préparation; et enfin d'influencer le secteur du détail afin qu'il augmente la présence de la viande de dindons dans les magasins. Le comité compte une spécialiste de l'alimentation, un chef, une diététiste agréée, des producteurs, des transformateurs et des membres du Comité exécutif des ÉDC.

La plupart des nouveaux projets des ÉDC axés sur les consommateurs, que nous passons en revue ci-dessous, ont été prônés par le CEMD; d'autres initiatives proposées par le comité seront lancées en 2013.

## Les ÉDC en ligne

Le nombre des visites du site Web des ÉDC destiné aux consommateurs continue à augmenter puisqu'il a plus que doublé au cours de l'année. Ce sont les ajouts aux sections des recettes et des vidéos de préparation des

aliments qui suscitent le plus d'intérêt car ce sont, de loin, les pages les plus souvent consultées du site.

## Médias sociaux

### Facebook :

Le nombre des amis de la page Tasty Turkey (Dindon savoureux) a plus que doublé en 2012 du fait des résultats des concours pour lesquels on leur demandait de concevoir des recettes à base de morceaux de dindon à des périodes importantes de l'année, mais en dehors des fêtes, comme pour "la saison du barbecue" ou "la rentrée des classes".



### Twitter :

Le nombre des suiveurs de Tasty Turkey (Dindon savoureux) sur Twitter a aussi doublé en 2012 du fait des interactions plus nombreuses avec des spécialistes de l'alimentation, des mamans, des diététistes, des éleveurs et d'autres groupes de productions agricoles.



Pour la première fois, Tasty Turkey (Dindon savoureux) a commandité des conversations ("chats") de trois heures au cours de l'année, pendant lesquelles les usagers de Twitter envoyaient des microbillets ("tweets") sur un sujet et échangeaient des recettes et des idées. En juin, une conversation sur le barbecue commanditée par Tasty Turkey (Dindon savoureux) encourageait à essayer des morceaux de dindon pour les grillades d'été; en août, la discussion a porté sur les casse-croûte et les lunches scolaires, et en novembre sur la "métamorphose" des recettes réconfortantes préférées avec du dindon

pour des repas plus santé. Les sujets de Tasty Turkey (Dindon savoureux) sur Twitter ont connu un succès grandissant au Canada avec chaque conversation, ce qui veut dire qu'on cliquait ('tag') plus souvent sur ces sujets (donc qu'ils devenaient plus populaires) que sur les autres sujets discutés sur Twitter à ce moment-là.

### Pinterest :

Pinterest a éclos sur la scène des médias sociaux en 2010 et a grandi de façon exponentielle depuis; il compte plus de 10 millions d'utilisateurs - dont 80 % de femmes. Vu l'engagement de nombreuses familles (50 % des usagers de Pinterest ont des enfants), les ÉDC ont jugé bon d'être présents sur la troisième plate-forme des médias sociaux. Un tableau d'affichage virtuel a été lancé à l'automne 2012 pour proposer des vidéos de démonstration (Dindon 101) et des photos de recettes de TastyTurkey (Dindon savoureux). On s'efforcera d'élargir notre public de Pinterest en 2013.



### YouTube :

Les ÉDC ont lancé un canal YouTube en 2011 lors de la production des vidéos 'Dindon 101'. Jusqu'ici, les vidéos du canal CdnTurkeyFarmers ont été visionnées par plus de 20 000 personnes. Le producteur des vidéos des ÉDC a obtenu plus de 600 000 visionnements des vidéos 'Dindon 101' par syndication.





## Communications de l'Office

### Conception de recettes et de vidéos

On a conçu au total 24 nouvelles recettes de dindon en 2012. Pour ces recettes très variées, on utilise des saucisses de dindon, du bacon de dindon, du dindon haché, des pilons, des cuisses, des escalopes, de la viande de poitrine avec ou sans os et des restes de dindon cuit. La plupart de ces recettes sont internationales et vont des hors-d'œuvre ou sandwiches aux élégants dîners en passant par les restes de ragoûts réconfortants et les repas style traiteur préparés à la maison.

Six autres vidéos ont été produits, dont quatre étaient des compléments de la série des vidéos 'Dindon 101', qui visent à déstresser les consommateurs qui souhaitent préparer un oiseau entier à l'occasion d'une fête. Tous les vidéos 'Dindon 101' ont été placés sur le site Web des ÉDC à la section des recettes de dindon entier pour que les consommateurs puissent facilement les visionner.

Les autres vidéos montrent d'autres façons d'utiliser la viande de poitrine et le dindon haché, et prouvent la polyvalence de chacun pour les repas de tous les jours.

### Bulletin électronique destiné aux consommateurs

*Le club du dindon*, publié depuis deux ans, continue à attirer l'attention des consommateurs canadiens. Dans chaque bulletin mensuel, on donne une ou deux des dernières recettes des ÉDC et on montre l'avantage de prévoir d'insérer des morceaux de dindon dans les menus familiaux de la semaine.

On peut consulter les numéros précédents à l'adresse [www.lesleveursdedindonducanada.ca/bulletin](http://www.lesleveursdedindonducanada.ca/bulletin).

### Communication avec les diététistes

Les ÉDC ont rappelé à plus de 5 000 diététistes agréés de tout le Canada les importants avantages nutritionnels de la viande de poitrine de dindon et du dindon haché en leur envoyant deux recettes d'été pour barbecue pour leur propre usage ou pour transmettre à leur clients. Dans cet envoi, on encourageait l'utilisation des morceaux de dindon pendant la saison des grillades afin que les diététistes pensent au dindon pendant l'année, en dehors des périodes de fête.

Les ÉDC ont aussi envoyé un bulletin électronique en novembre dans lequel figurait un article vedette rédigé par un ou une diététiste de renom qui avait compris l'avantage de recommander le dindon à ses clients.

### Nouvelles et opinions des consommateurs

Dans chaque numéro mensuel de *Nouvelles et opinions des consommateurs*, on donne une idée des vœux et comportements des consommateurs ainsi que les tendances et actualités de l'industrie. Ce rapport sommaire est envoyé chaque mois aux administrateurs et suppléants des ÉDC, aux gérants et aux agents commerciaux ainsi qu'aux affiliés de l'industrie.

***Le plan de communication des ÉDC vise à améliorer le profil et l'efficacité de l'Office en tablant sur les relations avec le gouvernement et les parties prenantes et en les consolidant, et en défendant le système de gestion de l'offre.***

### Relations avec l'industrie/les parties prenantes

#### Sondage des ÉDC sur la performance de l'Office :

Les Éleveurs de dindon du Canada ont réalisé un sondage auprès de tous leurs administrateurs et suppléants, des gérants des offices provinciaux et du secteur de la transformation au début de l'année afin de mesurer la satisfaction des membres à l'égard du travail et des communications de l'Office. On a tiré profit des résultats de ce sondage pour améliorer les canaux et les méthodes de communication des ÉDC afin de présenter des messages mieux ciblés et plus pertinents aux membres.

#### Partenariat avec la campagne *L'agriculture, plus que jamais* :

Les ÉDC sont devenus des partenaires officiels de la campagne *L'agriculture, plus que jamais* vers la fin de l'année; il s'agit d'une initiative pluriannuelle lancée par Financement agricole Canada (FAC) pour améliorer les perceptions de l'industrie agricole au Canada.

Le site Web lancé à [www.agricultureplusquejamais.ca](http://www.agricultureplusquejamais.ca) offre aux visiteurs une tribune pour raconter leur histoire relative à l'agriculture. Il est aussi possible de suivre la campagne sur Twitter à [@agplusquejamais](https://twitter.com/agplusquejamais) et sur Facebook à [www.facebook.com/agricultureplusquejamais](http://www.facebook.com/agricultureplusquejamais).

## Communications de l'Office *(suite)*



### Défense et relations avec le gouvernement

L'une des grandes responsabilités des ÉDC est de défendre les intérêts des éleveurs de dindon et de l'industrie canadienne du dindon, tant dans le pays qu'à l'échelle internationale, lorsque d'importantes décisions sont prises sur l'agriculture, la salubrité des aliments, les politiques réglementaires et commerciales. Pour ce faire, les ÉDC s'impliquent auprès des parlementaires et de leurs collaborateurs, et surveillent les travaux de la Chambre des communes et de plusieurs comités permanents de la Chambre et du Sénat.

Les ÉDC continuent également à travailler avec leurs partenaires nationaux de la gestion de l'offre des secteurs des produits laitiers, du poulet, des œufs et des œufs d'incubation sur plusieurs dossiers intérieurs et internationaux. Ensemble, ces groupes font entendre aux politiques et aux médias canadiens un message réaliste, cohérent et uniforme de la part du secteur contingenté.

### Pochette d'information sur l'industrie du dindon à l'intention des députés :

Afin de renforcer les relations de l'Office avec les dirigeants du gouvernement et de mieux faire comprendre l'industrie canadienne du dindon et la gestion de l'offre, les ÉDC ont distribué une pochette d'information aux députés importants et aux membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts début mars.

On a inclus dans cette pochette des renseignements sur l'Office et la gestion de l'offre, dont des données statistiques sur l'industrie du dindon, des chiffres sur

les importations et les exportations et des ordres de grandeur de la contribution économique du secteur, et également des informations générales sur quelques graves inquiétudes du secteur, dont le commerce et l'utilisation des antimicrobiens à la ferme.

Il est prévu de poursuivre cette initiative.

### Réception annuelle de l'aviculture :

En mars, les ÉDC, les Producteurs de poulet du Canada (PPC), les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont à nouveau organisé une réception commune de l'industrie à Ottawa. La réception de cette année marquait le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA), le texte législatif qui sert de fondement juridique aux offices nationaux de commercialisation et au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC).

M. Pierre Lemieux, député de Glengarry-Prescott-Russell (Ontario) et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture a pris la parole au cours de la réception pour transmettre les salutations du ministre Ritz et féliciter l'industrie pour les 40 ans de gestion de l'offre.

La soirée a été une excellente occasion pour l'industrie de rencontrer des membres et des employés du gouvernement dans une ambiance décontractée pour fêter et faire valoir le système de la gestion de l'offre.

### Comparutions devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts :

Les ÉDC ont comparu à deux reprises devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO) en 2012 : une première fois début février et la seconde fin octobre. Dans les deux cas, on a demandé à l'Office de faire un exposé sur la recherche et l'innovation dans le secteur canadien du dindon, en insistant en particulier sur le développement de nouveaux marchés, le renforcement de la viabilité agricole et l'amélioration de la diversité et de la sécurité des aliments.

Dans l'exposé de février, les ÉDC ont décrit le rôle de l'Office pour favoriser la compétitivité dans l'industrie en précisant les priorités que sont la salubrité des aliments à la ferme, le soin des troupeaux, la surveillance des maladies, la recherche scientifique, les études de marché, les activités de promotion et la segmentation du marché. En octobre, les ÉDC ont eu la possibilité de s'étendre sur plusieurs développements et initiatives qui s'étaient concrétisés depuis février, mais aussi de préciser certains points de discussion.

### Réunions marquantes :

Les membres du Comité exécutif et de la haute direction des ÉDC ont rencontré à plusieurs reprises des représentants du gouvernement fédéral et leurs collaborateurs au cours de l'année 2012.



## Opérations

En janvier, le président des ÉDC, Mark Davies, avec les présidents des secteurs du poulet, des œufs, des produits laitiers et des œufs d'incubation, a pris part à une rencontre avec le chef du parti libéral, Bob Rae, le porte-parole libéral pour l'agriculture, Frank Valeriote, le porte-parole libéral pour le commerce, Wayne Easter, et le sénateur du Nouveau-Brunswick, Fernand Robichaud qui est membre du Comité sénatorial de l'agriculture, pour leur expliquer l'importance d'un soutien constructif de la gestion de l'offre.

Une rencontre semblable a eu lieu en novembre avec le chef du NPD, Thomas Mulcair, le porte-parole du NPD pour le commerce, Don Davies, le porte-parole du NPD pour l'agriculture, Malcolm Allen, et la députée du NPD Ruth Ellen Brousseau.

Les séances d'information sur les diverses négociations commerciales ont été fréquentes entre le président des ÉDC, Mark Davies, le directeur exécutif des ÉDC, Phil Boyd, le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, le ministre du Commerce, Ed Fast, et les négociateurs en chef du gouvernement fédéral, entre autres.

***Le but du plan opérationnel des ÉDC est de tenir à jour et prévoir des pratiques opérationnelles efficaces conformes à la vision de l'Office et de permettre aux ÉDC d'expédier efficacement les affaires courantes. Ce 'Point stratégique' comprend toutes les politiques des ÉDC, la planification financière, la gestion des ressources humaines et l'exécution du Plan des activités des ÉDC.***

### Politiques des ÉDC

Décembre 2012 a marqué le sixième anniversaire de la Politique d'allocation commerciale nationale de l'Office qui a été mise en œuvre en 2006. Elle a fait l'objet d'un examen entre l'automne 2010 et l'automne 2012, mais aucun changement important n'a été proposé. Cette politique qui sépare l'allocation nationale de jeunes dindons selon deux segments du marché (oiseaux entiers et produits surtransformés) a été avalisée par les membres de l'Office et continue à offrir la flexibilité pour réagir rapidement à une modification soudaine de la demande correspondant aux préférences des consommateurs.

Lors de l'examen des politiques, on a jugé qu'il fallait améliorer l'administration pour la surveillance des allocations d'oiseaux entiers et de produits surtransformés. À cette fin, l'Office travaillera en étroite collaboration avec le secteur de la transformation pour recueillir et analyser les données de commercialisation à l'échelle provinciale et régionale à partir de 2013.

En mars 2012, les ÉDC ont terminé l'examen de l'article 1 de la Politique d'exportation - Production de remplacement, qui visait à vérifier si cet article répond toujours aux besoins de l'industrie. Étant donné que l'utilisation

e l'allocation prévue à cet article de la politique repose sur les décisions individuelles de commercialisation des transformateurs, cet article permet de réagir à l'évolution du marché, dont l'offre et la demande courantes, aux prix intérieurs et mondiaux, et aux fluctuations des taux de change. L'examen effectué n'a pas fourni de raisons impérieuses pour réviser cet article dans un proche avenir.

### Politique et commerce – Pilier des importations

Malgré de nouveaux efforts, en 2012, des ÉDC et des Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour faciliter l'application des recommandations du Groupe de travail de 2011 sur les importations de poulet (GTIP), les choses n'ont pas bougé aussi rapidement que prévu au départ par l'industrie, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ou les responsables gouvernementaux. La recommandation portant sur la règle relative aux mélanges définis de spécialité (MDS) exigera notamment de nouvelles consultations avec le ministère des finances. On pense donc maintenant progresser sur la recommandation pour la MDS début 2013.

Au cours de l'été et du début de l'automne 2012, il y a eu un nombre exceptionnellement élevé de demandes d'importations supplémentaires de viande de poitrine désossée dans le cadre des dispositions de pénurie sur le marché, surtout étant donné le processus de demande d'allocation de surtransformation axé sur les transformateurs mis en œuvre par les ÉDC en 2006. Il semble que des problèmes de mise en marché d'oiseaux sur pied et d'approvisionnement aient entre autres contribué au nombre important de demandes reçues par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

## Opérations (suite)



### La gestion de l'offre et le commerce

Les ÉDC ont œuvré de concert avec les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les producteurs laitiers du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour suivre de près les négociations entamées par le gouvernement du Canada et pour s'assurer que les représentants gouvernementaux soient au courant des attentes des industries canadiennes de la volaille, des produits laitiers et des œufs.

En 2012, les délégués des industries canadiennes de la volaille, des produits laitiers et des œufs se sont rendus à Genève, Bruxelles et Auckland (Nouvelle-Zélande) pour rencontrer les responsables commerciaux et les autres regroupements agricoles de même opinion pour les négociations de l'organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne et du Partenariat transpacifique (PTP) respectivement.

Les directeurs généraux et les permanents de ces organisations continuent aussi à participer aux téléconférences organisées régulièrement pour discuter de la stratégie pour les questions commerciales, et les présidents se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année pour parler des principaux problèmes et développements.

Pour se tenir au courant des développements des dossiers commerciaux, les cinq organisations canadiennes des producteurs laitiers, de volaille et d'œufs ont toujours un employé à plein temps à Genève dont les mises à jour régulières sur le commerce intitulées *Genève en bref* sont affichées à [www.leseleveursdedindonducanada.ca/commerceinternational](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca/commerceinternational).

### Organisation mondiale du commerce (OMC)

Comme prévu, l'année 2012 a été calme au plan des négociations agricoles de l'OMC puisque peu de progrès ont été réalisés sur les questions techniques restantes qui ne sont toujours pas résolues depuis le projet de texte révisé des modalités qui date du 6 décembre 2008. Avec la prochaine réunion ministérielle de l'OMC prévue en décembre 2013 à Bali (Indonésie), nombreux sont ceux qui estiment que les négociations devront redémarrer sérieusement en 2013 si on veut espérer mettre au point un ensemble de dispositions.

Le président des négociations agricoles, John Adank, nouvel ambassadeur de la Nouvelle-Zélande à l'OMC, a convoqué une réunion en novembre 2012 pour voir si on pouvait inclure certains sujets agricoles dans une récolte hâtive; quelques membres ont proposé l'administration des contingents tarifaires, le traitement spécial des agriculteurs pauvres des pays en développement pour améliorer la sécurité alimentaire et les subventions à l'exportation. Aucune décision concrète n'a cependant été prise, et quelques pays hésitent à aller de l'avant avec une liste restreinte de sujets car cela pourrait compromettre leur pouvoir de négociation ailleurs dans les pourparlers de Doha.

### Accords bilatéraux et plurilatéraux

Le Canada continue à négocier plusieurs accords commerciaux préférentiels en dehors de l'OMC. À la fin de l'année, des négociations étaient en bonne voie ou à la phase exploratoire avec les régions ou pays suivants : Communauté des Caraïbes (CARICOM), République dominicaine, Union européenne (UE), Inde, Japon, Corée

du Sud, Maroc, Ukraine, Turquie, Thaïlande, MERCOSUR et le Partenariat transpacifique (PTP).

De toutes les négociations commerciales énumérées ci-dessus, les plus importantes pour l'agriculture canadienne et les plus pressantes sont celles de l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne et le PTP. On pense que ces négociations aboutiront avec le maintien des tarifs hors-contingents et les accès aux marchés actuellement en vigueur pour les productions contingentées, mais le Canada subit de fortes pressions pour offrir des concessions.

Les négociations de l'AECG, qui devaient au départ être menées à bien en 2012, devraient maintenant se prolonger début 2013, l'agriculture étant l'un des domaines les plus sensibles pour les deux parties.

Tant que le gouvernement canadien continuera à avoir des ambitions commerciales sérieuses, les productions contingentées seront visées par les autres pays, soit de façon offensive soit à titre de tactique défensive pour mettre à l'abri leurs propres sensibilités agricoles. Cela veut dire que les producteurs canadiens de dindon, de poulet, d'œufs et de produits laitiers peuvent s'attendre, comme cela s'est produit au cours de l'année écoulée, à faire parler d'eux en permanence et à attirer l'attention du public.

**L'Office canadien de commercialisation  
du dindon f.a.s.n.  
les Éleveurs de dindon du Canada  
États financiers  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS</b>	17
<b>ÉTATS 1</b> Bilan	18
<b>ÉTATS 2</b> États des résultats	19
<b>ÉTATS 3</b> États de l'évolution de l'actif net	20
<b>ÉTATS 4</b> État des flux de trésorerie	21
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	22
<b>ANNEXE 1</b> Frais d'administration	26
<b>ANNEXE 2</b> Frais de commercialisation	27



Chartered Accountants  
and Business Advisors

People Count.

## Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de : L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada

### Report sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et 1 janvier 2011, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne

de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

A notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada au 31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et 1 janvier 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Guelph (Ontario)  
Le 21 mars 2013

*RLB LLP*

Comptables agréés  
Comptables publics agréés

## États 1

# Les Éleveurs de dindon du Canada

## Bilan

### 31 décembre 2012

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 janvier 2011
<b>ACTIF</b>			
<b>COURT TERME</b>			
Encaisse	554 655 \$	498 568 \$	508 395 \$
Placements (Note 4)	2 513 983	2 489 348	2 299 835
Débiteurs (Note 5)	359 050	340 861	376 129
Charges payées d'avance (Note 6)	80 725	97 314	99 559
	3 508 413	3 426 091	3 283 918
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 8)</b>	67 075	83 159	85 628
	3 575 488 \$	3 509 250 \$	3 369 546 \$
<b>PASSIF</b>			
<b>COURT TERME</b>			
Créditeurs et charges à payer	124 328 \$	81 219 \$	69 427 \$
Remises gouvernementales	50 119	70 444	45 924
	174 447	151 663	115 351
<b>ACTIF NET</b>			
<b>FONDS AFFECTÉS À L'INTERNE</b>	2 542 993	2 751 926	2 586 256
<b>FONDS NON AFFECTÉS</b>	790 973	522 502	582 311
<b>FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	67 075	83 159	85 628
	3 401 041	3 357 587	3 254 195
	3 575 488 \$	3 509 250 \$	3 369 546 \$
<b>AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b>			
			
Mark Davies, président du conseil	Bill Mailloux, vice-président du conseil		

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## États 2

### Les Éleveurs de dindon du Canada États des résultats Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012	2011
<b>PRODUITS</b>		
Redevances des producteurs	3 138 729 \$	3 098 462 \$
Revenus de placement	27 518	81 989
	<u>3 166 247</u>	<u>3 180 451</u>
<b>CHARGES</b>		
Administration (Annexe 1)		
Autres frais d'administration	519 676	531 374
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 167 618	1 128 299
Frais des administrateurs et du personnel	604 238	622 990
	<u>2 291 532</u>	<u>2 282 663</u>
Commercialisation (Annexe 2)		
Programmes provinciaux de commercialisation	400 001	400 001
Expansion de marchés	181 155	155 596
Relations publiques et communications	250 105	238 799
	<u>831 261</u>	<u>794 396</u>
	<u>3 122 793</u>	<u>3 077 059</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<u>43 454 \$</u>	<u>103 392 \$</u>

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## États 3

### Les Éleveurs de dindon du Canada État de l'évolution de l'actif net Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	Fonds affectés à l'interne	Fonds non affectés	Fonds investis en immobilisations	Total 2012	Total 2011
<b>SOLDE</b> , au début de l'exercice	2 751 926 \$	522 502 \$	83 159 \$	3 357 587 \$	3 254 195 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	9 655	63 290	(29 491)	43 454	103 392
Affectations	71 000	(71 000)	0	0	0
Transfert de fonds	(289 588)	289 588	0	0	0
Transfert de fonds nécessaires à l'acquisition d'immobilisations	0	(13 407)	13 407	0	0
<b>SOLDE</b> , à la fin de l'exercice	2 542 993 \$	790 973 \$	67 075 \$	3 401 041 \$	3 357 587 \$

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## États 4

### Les Éleveurs de dindon du Canada État des flux de trésorerie Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012	2011
<b>RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS PROVENANT DES (UTILISÉES PAR LES) ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	43 454 \$	103 392 \$
Ajustements pour rapprocher l'excédent net (insuffisance) des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations	28 975	29 083
Perte sur disposition d'immobilisations	216	0
	<hr/>	<hr/>
	72 645	132 475
Variation des éléments hors caisse du fonds roulement		
Débiteurs	(18 189)	35 268
Charges payées d'avance	16 589	2 245
Créditeurs et charges à payer	43 109	11 792
Remises gouvernementales	(20 325)	24 520
	<hr/>	<hr/>
	93 829	206 300
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(13 407)	(26 614)
Achat de placements, net	(24 635)	(189 513)
Produits liés à la vente d'immobilisations	300	0
	<hr/>	<hr/>
	(37 742)	(216 127)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE, au cours de l'exercice</b>	56 087	(9 827)
<b>ENCAISSE, au début de l'exercice</b>	498 568	508 395
	<hr/>	<hr/>
<b>ENCAISSE, à la fin de l'exercice</b>	554 655 \$	498 568 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Les Éleveurs de dindon du Canada

## Sommaire des principales conventions comptables

### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

#### 1. NATURE DE L'ORGANISME

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada)* pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

#### 2. ADOPTION DES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Les états financiers présents ont été préparés en conformant avec la Partie III du Manuel de l'ICCA-Comptabilité («Partie III»).

La première période de rapportage pour les Éleveurs de dindon du Canada qui utilise des états financiers selon la Partie III est l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par conséquent, la date de passage à la Partie III est le 1 janvier 2011. Les Éleveurs de dindon du Canada a présenté ses états financiers au 31 décembre de chaque an selon les anciens principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGRC), jusqu'au 31 décembre 2011 inclusivement.

Puisque les présents états financiers sont les premiers pour lesquels les Éleveurs de dindon du Canada ont appliqué la Partie III, ils ont été préparés conformément aux dispositions du chapitre 1501 de la Partie III, «Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif».

Les Éleveurs de dindon du Canada est tenu d'appliquer comme suit la Partie III pour les périodes prenant fin le 31 décembre 2012 :

- (a) Établir et présenter son état de la situation financière d'ouverture au 1 janvier 2011;
- (b) Préparer et présenter son état de la situation financière pour le 31 décembre 2012 (en incluant les montants comparatifs pour 2011), son déclaration de ses opérations, son déclaration des changements dans les situations nets comptables, et son déclaration des pour l'année fini le 31 décembre 2012 (en

incluant les montants comparatifs pour 2011) et leurs révélations (en incluant les montants comparatifs pour 2011).

Il n'y a pas eu d'ajustements qui ont résulté de l'adoption de la Partie III, y compris le recours aux exemptions sous chapitre 1501 de la Partie III, au 1 janvier 2011.

#### 3. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes :

##### (a) LE BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES RESSOURCES POUR LE DINDON

L'Office est réputé exercer son le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. N'étant pas significatifs, la situation financière et les résultats d'exploitation du BRRD ne sont pas présentés dans ces états financiers.

##### (b) FONDS INVESTIS DANS DES IMMOBILISATIONS

Les fonds investis dans des immobilisations représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations est imputé intégralement à ce compte.

##### (c) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile estimative des actifs et calculé comme suit :

Mobilier et matériel - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %  
Matériel informatique - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %  
Améliorations locatives - méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans

# Les Éleveurs de dindon du Canada

## Sommaire des principales conventions comptables

### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

#### 3. LE SOMMAIRE CI-JOINT DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

On considère qu'un actif à long terme a subi une perte de valeur si on estime que les flux de trésorerie non actualisés provenant de cet actif sont inférieurs à la valeur comptable de celui-ci. Une perte est alors constatée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur marchande de l'actif à long terme.

##### (d) FONDS AFFECTÉS A L'INTERNE

Le Conseil d'administration a approuvé la restriction sur une partie des actifs nets de l'Office au titre de réserve pour éventualités pour couvrir une période d'exploitation de six mois. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 211 000 \$ (2011 - 2 140 000 \$). Le montant affecté sera de 2 029 000 \$ en 2013.

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 311 993 \$ (2011 - 305 303 \$).

Un fonds de prévoyance a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour faire face aux incidents futurs qui pourraient survenir. En 2012, le Conseil d'Administration a éliminé les restrictions dans le fonds de l'incident, des incidents devant être financés par les capitaux propres sans restriction. Une récompense monétaire de 20 000 \$ mis en place en 2004 pour des informations reliées à un incident de sabotage reste limitée.

##### (e) FONDS NON AFFECTÉS

Les fonds non affectés présentent les ressources disponibles pour verser à l'Office de fonctionnement général.

##### (f) CONSTATATION DES PRODUITS

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

#### (g) INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Office utilise différents instruments financiers. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques d'intérêt, de liquidité, de change ou de crédit importants liés à ses instruments financiers. L'ampleur de l'exposition de l'Office à ces risques n'a pas changé en 2012 par rapport à la période précédente.

##### (i) Évaluation des instruments financiers

L'Office mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

L'Office évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations des instruments et de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les placements dans les obligations.

##### (ii) Perte de valeur

À la fin de chaque exercice, l'Office détermine s'il existe la chance de perte de valeur d'un actif financier évalué au coût après amortissement.

# Les Éleveurs de dindon du Canada

## Sommaire des principales conventions comptables

### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

(ii) **Perte de valeur (suite)**

Lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur, l'Office détermine s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif financier.

Lorsqu'un changement défavorable important est identifié, l'Office réduit la valeur comptable de cet actif au plus élevé des montants suivants :

- a) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- b) le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture;
- c) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

La valeur comptable de l'actif est réduite, soit directement ou par l'intermédiaire d'un compte de provision. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats.

Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats dans la période où la reprise intervient.

(iii) **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés, à l'exception des coûts engagés pour des transactions portant sur des instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût après amortissement.

(h) **ESTIMATIONS DE LA DIRECTION**

La préparation des présents états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les montants des produits et des charges de l'exercice considéré. Les estimations importantes comprennent celles utilisées pour la comptabilisation de l'amortissement et comptes de régularisation. Toutes les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**4. PLACEMENTS**

Les placements consistent en obligations coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada, portant intérêt à des taux allant de 1,45 % à 5,0 % et des échéances s'étalant de septembre 2013 à septembre 2016.

**5. DÉBITEURS**

	<b>2012</b>		<b>2011</b>	
Redevances des producteurs	349 342	\$	325 944	\$
Recouvrable de divers comptes débiteurs du Programme de salubrité des aliments à la ferme	0		14 657	
Divers	9 708		260	
	359 050	\$	340 861	\$
	359 050	\$	340 861	\$

# Les Éleveurs de dindon du Canada

## Sommaire des principales conventions comptables

### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

#### 6. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

	2012		2011	
Assurances	6 193	\$	6 401	\$
Autres	74 532		90 913	
	80 725	\$	97 314	\$

#### 7. FACILITÉS BANCAIRES

Au 31 décembre 2012, l'Office disposait un prêt à vue inutilisé de 595 000 \$, qui est payable sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %, calculé et payable mensuellement. Cette créance est garantie par un contrat de sûreté générale.

#### 8. IMMOBILISATIONS

	Amortissement		Valeur comptable		Valeur comptable	
	Coût	Cumulé	nette	nette	nette	nette
			2012	2011		
Équipements et mobilier de bureau	108 709 \$	77 372 \$	31 337 \$	25 487 \$		
Matériel informatique	136 528	107 492	29 036	40 511		
Améliorations locatives	104 591	97 889	6 702	17 161		
	349 828 \$	282 753 \$	67 075 \$	83 159 \$		

#### 9. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour la location des locaux, de matériel de bureau, de véhicule et de subvention pour les trios prochains exercices s'établissent comme suit :

2013	139 307	\$
2014	99 089	
2015	99 089	
2016	99 089	
2017	96 539	

#### 10. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont dressés et suivis de manière à s'assurer que le capital de l'Office soit suffisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Le fonds affecté de l'Office s'élevant à 2 542 993 \$ est assujéti à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.

## Annexe 1

### Les Éleveurs de dindon du Canada Frais d'administration Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	<b>2012</b>		<b>2011</b>
<b>AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION</b>			
Amortissement	28 975	\$	29 083
Vérification	15 500		13 800
Projets de contrat et conseils externes	65 722		49 919
Assurances	8 964		9 796
Services juridiques	22 155		26 067
Perte sur la cession d'immobilisations	216		0
Perte sur devises	0		292
Locations et fournitures de bureau	32 877		52 330
PSAF/Programme de soin des troupeaux	7 607		9 969
Affranchissement et messagerie	16 348		10 412
Loyer, taxes et services publics	132 840		132 840
Frais divers d'administration	828		1 087
Téléphone	16 044		17 022
Consultations relatives au commerce	64 065		78 802
Services de traduction et d'interprétation	107 535		99 955
	<u>519 676</u>		<u>531 374</u>
<b>RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL</b>			
Honoraires des administrateurs	108 292		117 175
Avantages sociaux des employés	168 317		163 807
Salaires du personnel	891 009		847 317
	<u>1 167 618</u>		<u>1 128 299</u>
<b>FRAIS DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL</b>			
Frais des administrateurs, suppléants et gérants	351 334		413 993
Salles de réunion	71 477		63 805
Frais du personnel	180 379		144 148
Assurance voyage	1 048		1 044
	<u>604 238</u>		<u>622 990</u>
	<u>2 291 532</u>	\$	<u>2 282 663</u>
			\$

## Annexe 2

### Les Éleveurs de dindon du Canada Frais de commercialisation Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012		2011	
<b>PROGRAMMES PROVINCIAUX DE COMMERCIALISATION</b>				
Supplément provincial de commercialisation de l'ÉDC	400 001	\$	400 001	\$
<b>EXPANSION DE MARCHÉS</b>				
Conseil de recherches avicoles du Canada	35 000		35 000	
Études de marché	83 026		87 971	
Recherches sur le dindon	63 129		32 625	
	181 155		155 596	
<b>RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS</b>				
Commercialisation et communication	93 278		71 655	
Cotisations	71 084		71 134	
Commercialisation nationale	58 522		61 737	
Abonnements	4 356		5 070	
Publications des ÉDC	22 865		29 203	
	250 105		238 799	
	831 261	\$	794 396	\$



## Chaîne de valeur

Les activités regroupées dans la 'Chaîne de valeur' consistent à identifier les occasions qu'offre le marché du dindon et les coûts que l'on peut réduire dans le système, de façon raisonnable, pour bénéficier d'une plus grande croissance.

### Analyse du marché 2012

En 2012, la production de dindon s'est élevée à 160,1 millions de kg (Mkg), ce qui représente une hausse de 1,2 Mkg par rapport à 2011. La consommation apparente intérieure a été de 141,6 Mkg, en baisse de 1,8 Mkg par rapport à 2011. La consommation par habitant a été de 4,1 kg. Les stocks de clôture de 12,7 Mkg dépassaient de 2,6 Mkg ceux de l'an dernier.

Les importations ont augmenté de 1,3 Mkg par rapport à 2011, en partie à cause des importations supplémentaires, de l'augmentation de l'utilisation du contingent tarifaire (CT) pour faire entrer des oiseaux entiers et de la baisse correspondante de la quantité utilisée pour l'importation de viande de poitrine.

### Résultats de la période réglementaire

Le reste de l'analyse du marché 2012 prend en compte la période réglementaire des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), qui va du dernier dimanche d'avril ou du premier dimanche de mai au dernier samedi d'avril de l'année suivante, car cela donne une bonne idée de l'offre et de la demande, la variabilité saisonnière étant réduite au minimum.

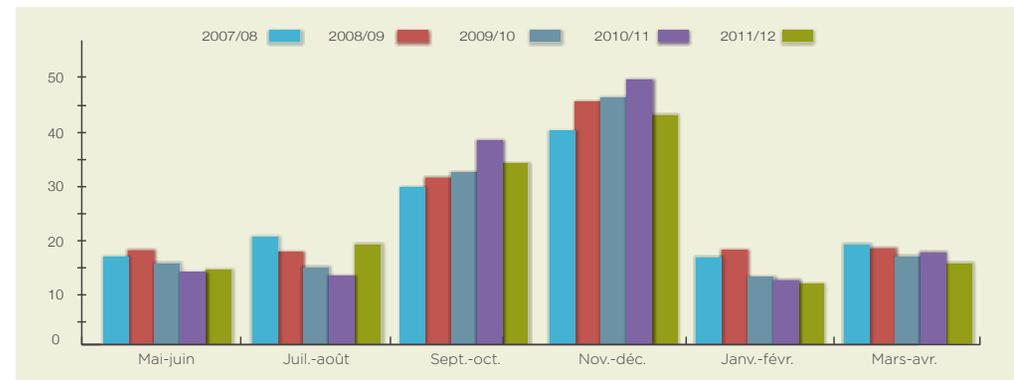
L'une des principales responsabilités des ÉDC est de faire en sorte que les volumes de production répondent aux besoins du marché. Pour fixer les allocations de production, l'Office prend en considération les approvisionnements d'ouverture, les importations, les exportations et les stocks de clôture prévus. De 2005-2006 à 2008-2009, les allocations ont régulièrement augmenté en réaction à la demande

### Stocks, offre et consommation apparente de viande de dindon du Canada (Année civile, milliers de kg éviscérés)

	2001	2005	2008	2010	2011	2012
Stocks d'ouverture	14 413	11 731	15 373	18 322	11 964	10 143
Production	148 455	154 828	179 023	158 082	158 874	160 080
Importations	3 511	6 927	3 902	3 706	4 053	5 362
Offre totale	166 379	173 487	198 298	180 111	174 891	175 585
Cons. apparente totale	147 159	161 063	176 131	168 147	164 748	162 870
Exportations	18 854	22 385	25 581	22 681	21 379	21 254
Cons. app. intérieure	128 306	138 678	150 550	145 466	143 369	141 616
Stocks de clôture	19 220	12 424	22 167	11 964	10 143	12 716
Évolution des Stocks	4 807	692	6 794	(6 358)	(1 821)	2 573
Consommation par habitant (en kg)	4,1	4,3	4,5	4,3	4,2	4,1

SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

### Consommation apparente intérieure bimestrielle de dindon (en millions de kg éviscérés)



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada



## Chaîne de valeur (suite)

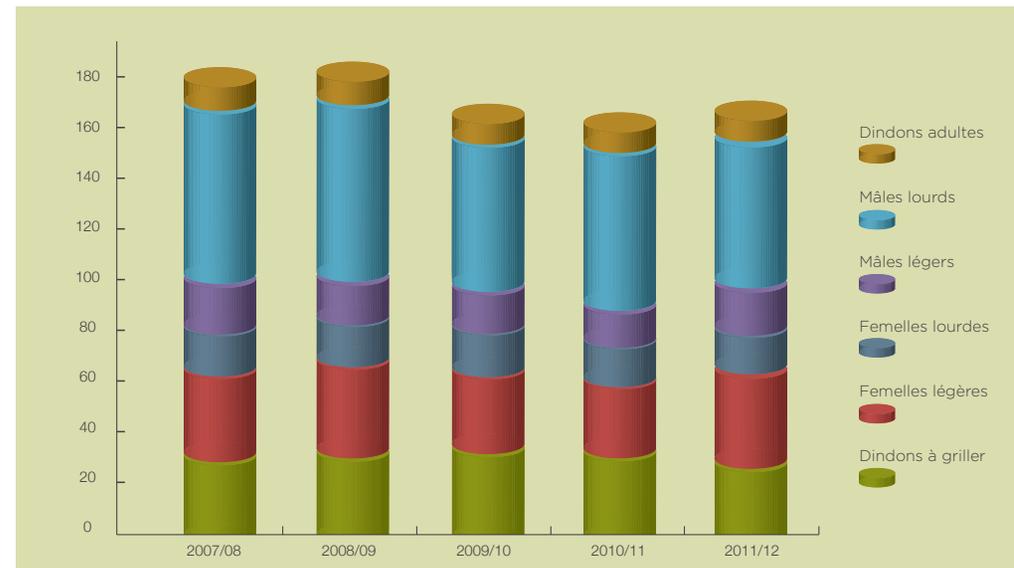
accrue et aux volumes raisonnables des stocks, mais en 2008, la baisse de la consommation provoquée par la récession, entre autres facteurs, a rendu nécessaire une réduction de la production. Face aux signes de reprise, on prévoit pour 2012-2013 une production de 165,5 Mkg, soit 7,0 Mkg de plus qu'en 2011-2012.

En prenant la consommation apparente intérieure par périodes de deux mois, on a une idée des principales saisons de consommation de dindon : Pâques (mars-avril), l'Action de grâce (septembre-octobre) et Noël (novembre-décembre). La consommation apparente varie d'une année à l'autre, mais le marché du dindon progresse généralement en parallèle avec la croissance démographique. Noël reste le moment le plus important de l'année pour le marché des oiseaux entiers et l'Action de grâce suit de près. Le marché des produits surtransformés est plus également réparti sur toute l'année.

La demande d'oiseaux entiers est assez uniforme d'une année à l'autre. Depuis 2007-2008, la production de l'ensemble des dindons de moins de 9 kg (dindons à griller, femelles légères et lourdes) - essentiellement utilisés pour l'ensachage et les morceaux offerts en barquettes - s'est échelonnée de 74,3 Mkg à 80,2 Mkg.

De 1999-2000 à 2008-2009, la production de mâles (légers et lourds) a augmenté en réaction à la demande croissante de produits de dindon surtransformés pour passer de 60,1 Mkg en 1999-2000 à 86,0 Mkg en 2008-2009. Lorsque le marché de la viande de poitrine et des produits surtransformés a fléchi avec le début de la récession, à la fin de 2008, la production de mâles a diminué pour se fixer à 71,7 Mkg en 2011-2012. Au cours des périodes réglementaires 2012-2013 et 2013-2014, cependant, les allocations de surtransformation ont augmenté et la production de mâles regagne le terrain perdu.

**Production de dindon  
(en millions de kg éviscérés)**



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

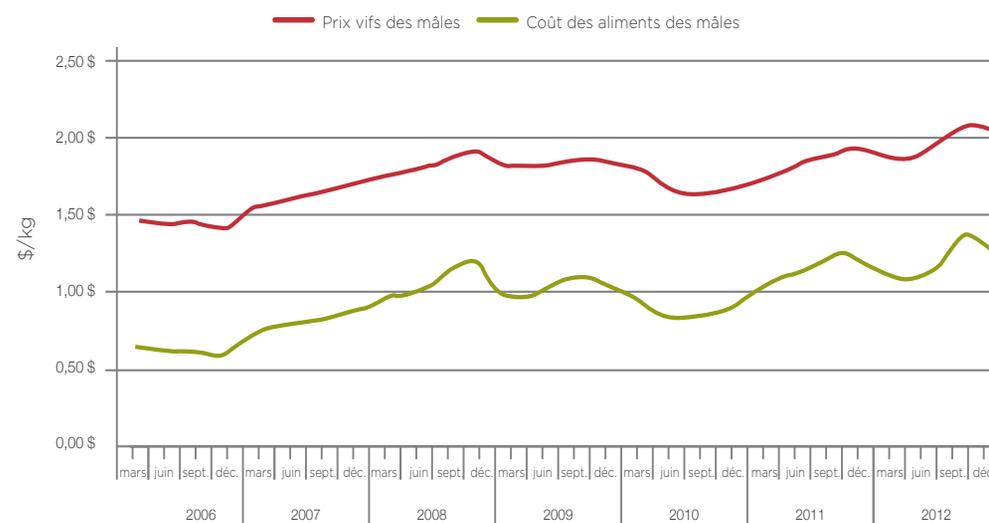


## Chaîne de valeur

La volatilité du prix des aliments de la volaille continue à faire souffrir tous les secteurs de l'élevage. Comme l'indique le graphique correspondant, le prix des aliments a diminué de septembre 2011 à mars 2012. Au printemps 2012, on avait de bonnes raisons de croire qu'il allait diminuer encore au moment de l'arrivée de la nouvelle récolte, à l'automne. Les conditions d'ensemencement du printemps avaient été idéales et les superficies plantées en maïs aux É.-U. étaient les plus importantes depuis 1937. Mais la vague de chaleur et la sécheresse ont fait monter brusquement les prix des aliments avec la menace de rendements réduits. Les récoltes de maïs d'une grande partie de l'Amérique du Nord ont été nettement réduites, mais il est devenu évident à la fin de l'automne que les rendements du soja seraient meilleurs que prévu.

Étant donné l'offre serrée de céréales fourragères, les conditions météorologiques capricieuses et l'absence d'élasticité du maïs utilisé pour la production d'éthanol, la volatilité du prix des aliments va sans doute continuer un certain temps encore.

**Moyenne du coût des aliments de la volaille et des prix vifs (\$/kg de poids vif)**



SOURCES : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

# Sciences et recherche



*Grâce aux sciences et à la recherche, les Éleveurs de dindon du Canada tâchent de suivre le rythme de l'évolution constante de la concurrence sur le marché canadien, de répondre aux attentes des consommateurs canadiens par l'innovation et l'excellence de la production de dindon, et d'offrir aux consommateurs des produits sains et de qualité.*

## Programmes à la ferme des ÉDC

La mise en œuvre de programmes de salubrité des aliments reposant sur des données scientifiques et de lignes directrices normalisées pour le bien-être des oiseaux se poursuit avec le Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) et le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC. On pense que la participation à ces deux programmes avoisinera les 100 pour 100 en 2013 tandis que les offices provinciaux optent de plus en plus pour l'application obligatoire.

L'examen régulier des programmes à la ferme des ÉDC par le Comité des programmes à la ferme n'a entraîné que quelques révisions de la Foire aux questions du manuel, qui sera distribuée aux éleveurs à la suite de l'examen de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Plusieurs exigences administratives liées à la mise en œuvre du Guide de gestion du PSAF ont été appliquées au cours de l'année, notamment la formation de nouveaux vérificateurs à la ferme, les vérifications en présence de témoins de plusieurs vérificateurs à la ferme actifs et la première vérification interne du bureau d'un office provincial de commercialisation du dindon. Par la suite, tous les administrateurs des programmes à la ferme des ÉDC, des bureaux des ÉDC et des offices provinciaux,

seront assujettis à des vérifications internes tous les cinq ans.

La conception d'un nouveau module pour les dindons de reproduction a aussi été entreprise en 2012 dans le cadre du PSAF des ÉDC afin de pouvoir garantir que toute la viande de dindon destinée à la consommation humaine est couverte par un programme de salubrité des aliments à la ferme reposant sur le HACCP. Le nouveau module devrait être présenté à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour l'examen technique en 2013.

## Examen du Code de pratiques de la volaille

L'examen du Code de pratiques de la volaille se poursuit par l'intermédiaire du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSA). Fin décembre 2012, le comité des scientifiques avait terminé l'étude de la documentation scientifique et le rapport devait être présenté au comité chargé de l'élaboration du code composé de producteurs, de transporteurs, de transformateurs, de vétérinaires, d'organisations de protection des animaux, d'organes chargés de faire respecter les exigences de bien-être des animaux, d'universitaires, de détaillants et d'organisations de services alimentaires, et de responsables du gouvernement. Le comité chargé de l'élaboration du code commencera la rédaction des révisions début 2013 et la publication finale du nouveau code de pratiques de la volaille est prévue pour 2014.

## Nouveautés relatives au soin des animaux dans la chaîne d'approvisionnement

Les *Pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille*, du producteur au

transformateur ont été publiées en avril et affichées sur le site Web des ÉDC réservé aux éleveurs : [www.programmesalafermeedc.ca](http://www.programmesalafermeedc.ca). Ce document a été rédigé par le sous-comité du bien-être des animaux du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), dont les ÉDC sont membres, pour mieux préciser comment tous les liens de la chaîne d'approvisionnement de volaille sont rattachés et comment chacun a des responsabilités en matière de soin et de bien-être des volailles. Il a été conçu du fait de la révision des parties de *Manuel des méthodes de l'hygiène des viandes* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui portent sur le bien-être des animaux, qui doivent entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les modèles qui aideront les producteurs à mettre en œuvre les recommandations de soin des oiseaux relatives à la capture et au chargement sont affichées sur le site Web des producteurs.

## Cours de bien-être de la volaille de la PAACO - Version canadienne

Les ÉDC, avec les autres groupes avicoles nationaux, ont participé financièrement à la conception de la version canadienne du cours pour vérificateurs du bien-être de la volaille de la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO, organisation de certification des vérificateurs professionnels des animaux) et ont donné des précisions sur les exigences du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC. Le premier cours canadien, administré par le Poultry Industry Council (PIC), a été donné à Mississauga (Ontario) en septembre 2012.



## Sciences et recherche

### Initiatives de modernisation de la réglementation

Les ÉDC ont participé aux consultations concernant plusieurs initiatives de modernisation de la réglementation qui se sont déroulées tout au long de l'année du fait du Plan pluriannuel de modernisation de la réglementation dévoilé en décembre 2011 par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Dans le cadre de ce plan, l'ACIA a entrepris un examen systématique de ses cadres réglementaires relatifs à la salubrité des aliments, à la santé des végétaux et des animaux, notamment l'examen du système canadien d'inspection des aliments et le renouvellement du *Règlement sur les aliments du bétail*. Les ÉDC sont heureux des efforts déployés par l'ACIA pour rationaliser les règlements en vigueur et s'engagent à continuer à participer aux consultations qui se poursuivront l'an prochain.

Les ÉDC ont également suivi la présentation du projet de loi S-11 sur la salubrité des aliments au Canada par le gouvernement fédéral en juin 2012 et son adoption par la Chambre des communes en novembre 2012. Cette nouvelle loi regroupe les pouvoirs conférés par la *Loi sur l'inspection du poisson*, la *Loi sur les produits agricoles*, la *Loi sur l'inspection des viandes* et les dispositions touchant les aliments de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*. Le but visé est de simplifier les exigences actuelles, d'uniformiser l'inspection et les contrôles des importations, d'imposer des amendes et des pénalités plus sévères, et de renforcer la traçabilité des aliments.

### Atelier relatif à la recherche sur le dindon au Canada

Un atelier d'une journée a été organisé par les ÉDC en ces naturelles et en génie du Canada (CRSNGC). Le principal objet de la rencontre était d'identifier des moyens pour faire augmenter le volume de la recherche sur le dindon qui se fait au Canada, mais aussi de présenter la *Stratégie de recherche des ÉDC*. Les participants représentaient les établissements de recherche canadiens, le gouvernement fédéral, les reproducteurs primaires de dindon et les membres de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du dindon. Parmi les problèmes mentionnés figuraient le manque de financement disponible pour la recherche, les difficultés de la recherche sur les dindons, les obstacles de l'administration du financement fédéral et l'absence de coordination entre l'industrie du dindon et les chercheurs. Tous les participants sont tombés d'accord sur l'intérêt des réunions en personne entre l'industrie et la communauté des chercheurs pour surmonter ces obstacles. Le travail qui découlera de l'atelier donnera lieu à une plus grande concentration de la recherche sur le dindon et à un intérêt renouvelé pour les sciences du dindon dans les universités canadiennes.

### Conseil de recherches avicoles du Canada

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a finalisé sa *Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada* en août pour encourager la discussion et la coordination entre tous ceux qui financent la recherche avicole au Canada. L'objectif de la stratégie consiste à favoriser la viabilité à long terme de l'industrie avicole canadienne grâce à la recherche. Cette

stratégie compte neuf domaines de recherche prioritaires qui couvrent tout le continuum de la recherche, de la recherche fondamentale à l'application à la ferme. Ce sont la viabilité économique, la génétique, la salubrité alimentaire, les produits de santé animale, la santé de la volaille, le bien-être de la volaille, l'environnement, les produits avicoles fonctionnels et novateurs, et les aliments pour la volaille.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le CRAC coordonne la demande de nouvelle grappe scientifique de l'aviculture qui sera présentée à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) début 2013. Les grappes de recherche regroupent les spécialistes de tout le Canada en vue de s'occuper des priorités de l'industrie qui sont pertinentes pour les divers groupes de production. La grappe scientifique avicole actuelle prendra fin le 31 mars 2013 et on espère transférer autant que possible sur la nouvelle grappe le travail déjà réalisé afin de favoriser davantage l'innovation à la ferme et de multiplier les occasions de transfert du savoir.

### Fiches de recherche et Fiches d'information pour l'élevage du dindon des ÉDC

Pour parution en 2013, l'Office a rédigé plusieurs *Fiches de recherche* des ÉDC dont l'objet est d'informer les éleveurs sur les projets de recherche sur le dindon. Dans chaque volume, on décrit un projet auquel les ÉDC ont contribué, soit directement soit par l'intermédiaire de leurs membres, qui est en cours de réalisation au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC). Avec la bibliothèque des *Fiches d'information pour l'élevage du dindon des ÉDC*, ces nouvelles publications correspondent à l'engagement des ÉDC de permettre aux parties prenantes de

## Sciences et recherche (suite)



l'industrie du dindon de tirer davantage profit de la recherche grâce à ces documents de transfert du savoir. Ces deux séries de publications favorisent l'innovation dans l'industrie du dindon comme le demande la Stratégie de recherche des ÉDC et confirment le fondement scientifique des exigences du Programme de salubrité des aliments à la ferme® des ÉDC. On peut facilement accéder aux *Fiches de recherche* des ÉDC et aux *Fiches d'information pour l'élevage du dindon des ÉDC* sur le site Web des éleveurs des ÉDC à [www.programmesalafermeedc.ca](http://www.programmesalafermeedc.ca).

### Utilisation des antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens

Le Conseil d'administration des ÉDC a adopté le Livre blanc sur l'utilisation des antimicrobiens dans l'industrie avicole en novembre 2012 qui contient des recommandations pour le recours aux antimicrobiens.

En 2013, l'Office effectuera, en collaboration avec d'autres partenaires de la chaîne d'approvisionnement, une première Enquête sur l'utilisation des antimicrobiens afin d'avoir une meilleure idée de l'ampleur de leur utilisation dans l'industrie du dindon et des décisions d'utilisation des éleveurs, des fabriques d'aliments et des vétérinaires.

L'Office s'est aussi joint au Groupe de travail de l'industrie avicole sur l'utilisation des antimicrobiens créé pour favoriser la discussion sur cette utilisation entre les partenaires de l'industrie et participera au comité mixte industrie-gouvernement proposé dont le travail consistera à encourager une plus grande divulgation de l'information entre les partenaires de l'industrie et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

### Protocole pour des volailles exemptes de ractopamine

Les ÉDC, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), l'Association de nutrition animale du Canada (ANAC) et les producteurs de poulet du Canada (PPC) ont discuté, au cours de l'année écoulée, avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de la conception d'un protocole pour le dindon sans ractopamine. Le chlorhydrate de ractopamine (Paylean®) a été approuvé en 2010 pour l'utilisation dans la production de femelles et de mâles lourds, mais on ne peut l'utiliser pour la production de viande destinée à l'exportation vers l'Union européenne (UE). Le protocole proposé, qui repose sur un projet de cadre créé par les ÉDC, comprendra des mesures pour permettre aux aviculteurs qui expédient des oiseaux à une usine de transformation qui exporte de la viande de volaille vers l'Union européenne (UE) de prouver qu'ils n'ont pas ajouté de la ractopamine à leurs rations alimentaires.

### Système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire

Compte tenu de son expérience du Système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (SCSIADO) des cinq dernières années, l'ACIA a indiqué qu'elle allait procéder à un examen du programme en 2013. Les données recueillies depuis 2008 ont montré que la probabilité d'apparition de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (et plus particulièrement des souches H5 et H7 faiblement pathogènes) est faible dans les troupeaux canadiens de volailles et qu'un examen du modèle statistique utilisé par l'ACIA pour l'échantillonnage du SCSIADO s'impose. Au cours de cet examen, on reverra aussi les modalités de sélection des fermes pour l'échantillonnage car l'ACIA reconnaît que les élevages de dindons sont très souvent choisis. L'ACIA a en outre signalé que le gouvernement fédéral continuera à soutenir le SCSIADO.